125 /// FÉVRIER 2018

PAYS de Lunel le mag'

MENSUEL D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ENTREPRENDRE EN PAYS DE LUNEL
Focus sur 3 challengers
P. 4

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS
Nouveaux rythmes, demandez un bac plus grand
P. 7

FAITES VOS VŒUX
Pour la réouverture d'Ambrussum
P. 17

LE RÉSEAU DES **MÉDIATHÈQUES**

à la page du numérique
p.12/13

LA BOÎTE À QUESTIONS ?

Vous vous posez une question sur les services de la Communauté de Communes ? Chaque mois, Pays de Lunel le Mag' vous répond.

«Je possède actuellement **un petit congélateur qui ne fonctionne plus ainsi qu'un aspirateur qui m'a également lâché**. Ces deux objets sont anciens et ont déjà été réparés plusieurs fois et nous ne parvenons plus à le faire. J'ai également proposé ces deux objets sur des sites pour que certaines personnes potentiellement intéressées par les pièces détachées puissent en profiter, sans succès. **Je dois donc jeter ces objets mais je ne sais pas où je peux le faire**. Pouvez-vous me renseigner ?»
Élodie, habitante de Lunel

Réponse : Pour des raisons de sécurité, **la ferraille, les objets métalliques, les déchets électriques et électroniques (D3E), ainsi que les batteries ne sont plus acceptés dans les déchèteries du Pays de Lunel.** Cependant, **un service de collecte à domicile est mis en place, gratuitement, sur rendez-vous en appelant** le 0 800 034 400 Service & appel gratuits
Vous pouvez également **déposer les vieux D3E sur leur lieu de vente.** En effet lorsque vous achetez ce genre d'appareils, vous payez une éco-taxe qui sert à financer la filière de traitement de ces déchets. Selon l'état de l'appareil, il pourra être soit démantelé selon la règlementation et les matières premières récupérées (pour fabriquer de nouveaux appareils) soit remis à neuf avant d'être réintégré dans le circuit de consommation. Vous pouvez consulter **la liste des points de collecte sur le site www.eco-systemes.fr**

Numéros utiles :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Accueil	04 67 83 87 00
Médiathèque intercommunale	04 67 99 06 51
CIAS	04 67 83 53 52
Accueil des gens du voyage	04 67 83 98 12
Mission locale	04 67 83 37 41
Pépinière Via Innova	04 67 83 21 11
Office de Tourisme	04 67 71 01 37
Ambrussum	04 67 02 22 33
Viavino	04 67 83 45 65
ALSH (service enfance)	04 67 83 45 47
Gestion des déchets Déchèteries	0 800 034 400 Service & appel gratuits

MAIRIES

Boisseron	04 67 86 62 08
Campagne	04 67 86 90 24
Galargues	04 67 86 92 15
Garrigues	04 67 86 81 34
Lunel	04 67 87 83 00
Lunel-Viel	04 67 83 46 83
Marsillargues	04 11 28 13 20
Saint-Christol	04 67 86 01 09
Saint-Just	04 67 83 56 00
Saint-Nazaire de Pézan	04 67 71 05 80
Saint-Sériès	04 67 86 00 92
Saturargues	04 67 86 01 28
Saussines	04 67 86 62 31
Vérargues	04 67 86 00 50
Villetelle	04 67 86 87 86

PROCHAIN
Conseil de Communauté
JEUDI 15 MARS
18h30 - à Saint-Just

Ces réunions sont publiques
vous êtes les bienvenus !

Edito

Au 1er janvier 2018, le Pays de Lunel compte 49 190 habitants, soit une progression de 408 habitants par rapport au 1er janvier 2015. Certains diront que c'est peu… quelle est votre analyse ?

Je réponds qu'il ne faut pas se tromper d'objectif. Le Pays de Lunel est situé dans une région qui a eu une des plus importantes pressions démographiques du territoire national. Nous sommes aussi dans une région qui a un des plus forts taux de chômage de France.

Accroître sa population pour la simple satisfaction d'être en tête des statistiques n'a donc aucun sens. Une croissance démographique subie n'a jamais fait le bonheur d'un territoire. Un développement maîtrisé est la condition sine qua non d'une qualité de vie et d'un avenir prometteur.

La ville centre du Pays de Lunel a atteint depuis quelques années un palier autour des 25 000 habitants. Une occasion de retrouver les équilibres perdus ?

Compte tenu des particularités de notre territoire, il nous fallait absolument maîtriser la pression démographique qui a été bien trop forte dans les années 1970, 1980 et 1990, notamment sur Lunel dont la population a progressé trop et trop vite, ce qui a créé des profonds déséquilibres économiques et sociaux *(voir le rapport de l'économiste Nicolas Bouzou)*.

Pour remédier à ces déséquilibres, notre ville centre avait besoin de se structurer, de conforter ses équipements, de créer de nouveaux services pour mettre en adéquation nos possibilités d'accueil et le flux des nouveaux habitants. C'est le travail qui est en œuvre depuis 17 ans et qui se poursuit, au bénéfice de tous les habitants du Pays de Lunel.

Notre Communauté de Communes est aux portes du seuil des 50 000 habitants qui autorise le passage en Communauté d'agglomération. Vous y pensez ?

Bien sûr ! Les maires et les élus du Pays de Lunel ont déjà réfléchi au passage de ce seuil. Nous pourrons soit rester en communauté de communes, soit devenir une communauté d'agglomération.
La projection de la courbe démographique nous avait laissé penser que nous aurions aujourd'hui dépassé les 50 000 habitants, ce qui n'est pas le cas. Cela devrait se produire au plus tôt en 2019, et plus vraisemblablement en 2020.

La question est donc de savoir si ce sont les élus du mandat actuel qui doivent le décider, ou ceux qui seront issus des élections de mars 2020. Laissons un peu de temps au temps…

Claude Arnaud
Président de la CC du Pays de Lunel
Maire de Lunel

 # 125 /// Février 2018

Directeur de la publication : Claude Arnaud
Rédacteur en chef : Direction de la communication de la Communauté de Communes du Pays de Lunel
Rédaction : Graziella Lopez
Maquette : Service Communication
Crédits photos : ©Communauté de Communes, ©R. Sprang, ©Pisse-debout, ©Istockphotos.fr, ©Émilie Bec, ©SYMBO ©ServiceCommunication, ©Akom, ©Nath-Sakura, ©Office de tourisme Pays de Lunel, ©Ville de Lunel, (CC) Dorieo licence Creative Commons ©Droits réservés
Impression : Pure Impression
Distribution : CCPL et Contact
Tirage 24 500 exemplaires
ISSN : 2116-8008

Nous attendons vos remarques, questions et suggestions… N'hésitez pas à nous les adresser.

COURRIER DES LECTEURS :

Communauté de Communes du Pays de Lunel
152, chemin des merles - 34403 Lunel cedex
Tél. 04 67 83 87 00
par courriel : journal@paysdelunel.fr
ou par l'intermédiaire du site :
www.paysdelunel.fr

Ce journal est imprimé sur papier 100% recyclé, avec des encres à base d'huiles végétales par un imprimeur certifié ISO 14001.

IMPRIM'VERT®

Retrouvez « Pays de Lunel, le mag'» sur votre mobile en scannant ce QR code. Mode d'emploi et application sur notre site internet

Les entreprises d'ici

Entreprendre en Pays de Lunel, ZOOM SUR 3 PRÉSELECTIONNÉS

La rubrique met à l'honneur les 15 lauréats du Challenge « Entreprendre en Pays de Lunel ». Découvrez chaque mois le portrait de 3 challengers.

©Émilie Bec

Amini Qaïs, 21 ans

PROJET : Together* est une application mobile : le consommateur pourra poster un vote sur un produit ou un service qui sera ensuite soumis aux autres utilisateurs. Les prix des produits ou services qui auront accumulé le plus de votes seront négociés en fonction du nombre d'acheteurs potentiels. Les utilisateurs pourront alors s'engager dans l'achat du produit ou service. Une fois que le nombre d'acheteurs requis est atteint, le paiement sera effectué. Together proposera aussi une partie partenaire, qui permettra à des entreprises cherchant de la visibilité de proposer leurs produits/services dans l'application en contrepartie d'une réduction pour les utilisateurs.

Pourquoi c'est LA bonne idée ?

« Le concept est innovant. Certes, il existe des applications qui propose des réductions sur certains produits, mais qui sont décidées sans consulter les utilisateurs, alors que Together met en avant les envies des consommateurs. Together permettra également de donner de la visibilité aux produits/services ou entreprises qui en ont besoin. Together, ensemble achetons meilleurs ! »

* Ensemble

©Émilie Bec

Anais Mourgues et Aurélie Galaud - 29 et 31 ans

PROJET : Ces 2 professionnelles de la petite enfance expérimentées veulent mettre leur savoir-faire en commun afin de monter une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) au Pays de Lunel. Anais Mourgues, monitrice et éducatrice de métier, possède une grande expérience dans le domaine du handicap et Aurélie Galaud travaille dans la petite enfance depuis près de 13 ans. « Nous voulons répondre à la problématique récurrente en matière d'accompagnement des enfants en situation de handicap. Notre projet est en conformité avec la loi 2005 qui entend proposer un accueil pour tout enfant, adapté à ses besoins et à sa culture. Il se basera principalement sur les travaux de Maria Montessori et sur la Théorie de Freinet. »

Pourquoi c'est LA bonne idée ?

« Notre projet est solide et nous savons qu'il existe un besoin non satisfait en matière d'horaires atypiques et d'accueil de public handicapé. Nous proposerons par ailleurs des activités pour créer un climat d'échange (avec le RAM), de solidarité (en collaboration avec des foyers d'hébergement, Cema Guillaumet...) et d'entraide intergénérationnel (par exemple chorale en maison de retraite). Nous souhaitons renforcer la cohésion sociale au sein du territoire en travaillant avec différents partenaires. »

©Émilie Bec

Fiona Gautier et Marion Vitrat 24 ans & 26 ans

PROJET : Fiona et Marion sont issues du monde de la communication. Elles travaillaient dans une imprimerie textile avant de lancer leur studio graphique, Atelier Graphea. Les diverses demandes pour de l'impression sur textile les ont poussées à lancer Da Print, une imprimerie textile et d'objets publicitaires. « Nous sommes également revendeurs textiles, donc nous pouvons vendre, imprimer et livrer le textile. Notre gamme est très large : du produit économique au produit écologique. »

Pourquoi c'est LA bonne idée ?

« Dans ce milieu de la communication parfois superficiel, nous essayons de rester simples et honnêtes avec nos clients. Et de leur dire « non » si le projet est irréalisable pour nous en terme de délais, ou même de spécificité technique. Notre autre avantage est d'avoir notre studio graphique, c'est-à-dire qu'une structure organisant un événement peut faire appel à nous pour la création d'affiches, flyers, programmes etc., mais aussi pour la partie textile. Ce qui évite d'avoir de multiples prestataires et de tout centraliser chez nous sans se préoccuper du reste. »

En bref...

LE CHIFFRE DU MOIS

+ 408

C'est l'augmentation de la population sur les 15 communes du Pays de Lunel entre 2015* et 2018**, selon les derniers chiffres de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).
Préserver le cadre de vie, maîtriser le développement du territoire, créer de l'emploi pour accueillir des actifs qui contribueront à dynamiser l'activité locale, anticiper les besoins en matière de services... tels sont les objectifs que ce sont assignés les élus en matière de démographie.

Une augmentation de population en douceur, pour pouvoir accueillir au mieux les nouveaux arrivants et leur offrir des services correctement jaugés.

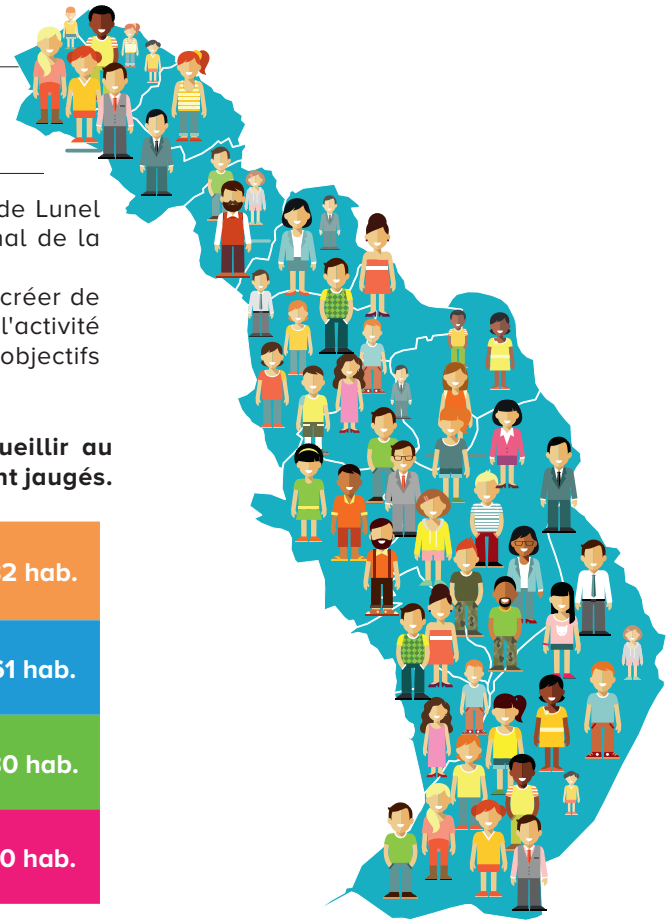

2015	Population totale en vigueur au 01/01/2015 Date de référence statistique 01/01/2012	48 782 hab.
2016	Population totale en vigueur au 01/01/2016 Date de référence statistique 01/01/2013	48 561 hab.
2017	Population totale en vigueur au 01/01/2017 Date de référence statistique 01/01/2014	48 680 hab.
2018	Population totale en vigueur au 01/01/2018 Date de référence statistique 01/01/2015	49 190 hab.

* Date de référence statistique 2012 // ** date de référence statistique 2015

Des nouvelles de PISSE-DEBOUT

En juin 2016, le Mag' vous dévoilait les dessous d'un produit original : le pisse-debout made in France de Magali Chailloleau. Accompagnée par Via Innova, cette ancienne expert-comptable lançait le développement du produit dans les supermarchés. Le modèle jetable est aujourd'hui disponible dans plus de 50 points de vente en France et plus de 150 000 exemplaires ont été écoulés. En avril dernier, l'équipe s'est agrandie avec une salariée et en juin dernier, une campagne de financement participatif a permis au pisse-debout de récolter 47 500 euros, soit 593 % de l'objectif espéré. Cet argent a notamment permis la fabrication d'un pisse-debout réutilisable en bioplastique produit dans le Gard et désormais disponible sur www.pissedebout.fr.

INFOS PRATIQUES
www.pissedebout.fr

Le plein d'activités pour les 3-11 ans dans les Accueils de Loisirs

Pour les vacances d'hiver, les accueils de loisirs du Pays de Lunel vous proposent pour les plus grands la découverte de sports (lutte, escrime). Les plus petits découvriront l'art à travers des spectacles, des contes...
Réservations et renseignement au 04 67 83 45 47
+ d'infos : http://alsh.paysdelunel.fr/

UN MOIS, UNE HISTOIRE :
Wilfried, employé chez LRM

Chaque mois, découvrez l'envers du tri. Le Mag' vous en dit plus sur l'histoire qui se cache dans la page correspondant au mois de votre calendrier de collecte. Ce mois-ci, direction LRM à Saturargues.

Lorsque vous emmenez vos déchets de bricolage (terre, gravats, pierre, déchets de démolition) en déchèterie, ceux-si sont ensuite emmenés à la carrière LRM (Languedoc Roussillon Matériaux) à Saturargues. Le site reçoit également de nombreux déchets inertes issus du BTP (matériaux de terrassement et de déconstruction par exemple). Tous ces déchets sont ensuite triés manuellement et mécaniquement. Ce tri peut être dangereux pour les opérateurs qui le réalisent comme Wilfried. Pensez à couper tous les morceaux de ferraille qui dépassent de vos gravats et pourraient blesser ces opérateurs.

Cette opération permet de séparer « l'ultime » et le recyclable. L'ultime, plutôt que de finir en décharge, est utilisé pour les réaménagements du site. La carrière possède notamment un plan d'eau, un parking et un amphithéâtre de verdure qui permettent d'accueillir diverses manifestations comme le Super-cross ou la Fête du Sport. De son côté, le recyclable est concassé pour fabriquer du granulat recyclé, ce qui permet d'économiser de la ressource minérale naturelle. En effet, LRM exploite également la carrière pour extraire du granulat naturel. Le granulat entre dans la composition de matériaux indispensables à la construction comme le béton, le ballast, l'enrobé, etc.

L'an passé, la Communauté de Communes à travers ses déchèteries a apporté 762 tonnes de déchets non recyclables et 7310 tonnes de déchets recyclables qui ont pu être valorisés en granulat de BTP.

EN CHIFFRES

Une production annuelle de
700 000 tonnes
de granulat naturel
et **100 000 tonnes**
de granulat de recyclage

100%
des ressources valorisées

Chaque habitant consomme en moyenne
7 tonnes de granulat par an

NOUVEAUX RYTHMES DE COLLECTE :
si ça déborde, optez pour un bac plus grand !

Les fréquences de collecte des bacs ont changé en début d'année. Pour vous y adapter, des solutions existent, elles sont faciles à mettre en œuvre.

85% des habitants du territoire ne sortant leur bac gris qu'une fois par semaine, la Communauté de Communes a ajusté les fréquences de ramassage, réduisant par la même le nombre de camions sur les routes.

Certaines tournées ont donc été ramenées à un jour par semaine au lieu de deux.

Pour connaître vos jours de sortie de bacs (ou sacs), consultez le calendrier de collecte de votre secteur (téléchargeable sur le site **www.paysdelunel.fr.**

Trop petit le bac gris ?

Dans l'éventualité où votre bac actuel ne suffirait plus, n'hésitez pas à demander un bac plus grand. Il est gratuit sur simple demande auprès du numéro vert au 0 800 034 400 Service & appel gratuits
Il vous sera livré à votre domicile dans les plus brefs délais.
Pour rappel, la *collecte de votre bac est facturée au litre (uniquement la part incitative). Plus d'infos sur le calcul de la TEOM Incitative sur* **www.paysdelunel.fr**

Un conseil peut-être ?

Si vous le souhaitez, les agents de la collectivité pourront vous conseiller sur le volume du nouveau bac au regard de votre consommation et diagnostiquer le contenu de votre bac pour voir si des emballages recyclables viennent le gonfler inutilement.

Un peu de patience !

Les ripeurs de la Sté Nicollin doivent, eux aussi, s'adapter à ces nouvelles tournées. Si elles se terminent aujourd'hui un peu trop tardivement, tout devrait rentrer dans l'ordre dans les semaines à venir.

La fausse bonne idée : abandonner ses déchets dans la rue !

Il est interdit de déposer des sacs d'ordures ménagères dans la rue.
Il faut impérativement les laisser dans le bac gris mis à disposition par la Communauté de Communes et les sortir après 20h.

Bac centre-ville 50 Litres

Bac gris 80 Litres

Bac gris 140 Litres

/// LES DIFFÉRENTS BACS GRIS À VOTRE DISPOSITION ///

les efforts des communes récompensés

Depuis plusieurs années, de nombreuses communes du Pays de Lunel multiplient les initiatives pour réduire, voire supprimer, leur utilisation de produits phytosanitaires. Des démarches aujourd'hui récompensées par la labellisation.

Certaines communes ont candidaté l'an passé à la Charte Régionale « Objectifs Zéro Phyto dans nos villes et villages » accordant une labellisation après un examen en jury. Cette charte est portée par plusieurs entités régionales relatives à la santé et à l'environnement dont la Fédération RÉgionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) Languedoc-Roussillon. Il s'agit d'une démarche volontaire des communes ; celles qui n'ont pas candidaté font également de sérieux efforts et sont parfois même engagées dans d'autres labels (« Villes et villages fleuris » par exemple).

Des communes bientôt labellisées

Plusieurs niveaux d'engagement dans cette charte régionale ont été accordés au Pays de Lunel depuis 2015.

Saint-Just. En décembre 2017, Saint-Just a été labellisé au niveau 2 qui correspond à :

- > l'utilisation de zéro pesticide (hors exceptions) sur les espaces verts et voiries,
- > la communication 2 fois par an vers les administrés,
- > la sensibilisation spécifique des jardiniers amateurs,
- > la sensibilisation des agents des services techniques, et/ou des élus concernés,
- > la concertation sur la conception et l'entretien de nouveaux aménagements, ou la réhabilitation d'anciens espaces.

Galargues. La commune de Galargues a obtenu le niveau 3 qui s'applique pour :

- > l'utilisation de zéro pesticide (hors exceptions) sur tous les espaces publics,
- > l'organisation d'une journée de communication grand public,
- > la sensibilisation des gestionnaires privés d'espaces collectifs (résidences, campings, bailleurs sociaux...)

Garrigues, Saint-Nazaire de Pézan, Marsillargues, Saturargues, Saussines et Vérargues. Le niveau le plus haut est le Label Terre saine, c'est à dire la suppression totale des pesticides et anti-mousses sur tous les espaces publics qui relèvent de la responsabilité de la collectivité, depuis au moins 1 an. Plusieurs communes l'ont déjà obtenu : **Garrigues** en 2015 et **Saint-Nazaire de Pézan** en 2016. D'autres seront distinguées par le Ministère de l'Écologie en 2018 : **Marsillargues, Saturargues, Saussines et Vérargues.**

« La Communauté de Communes du Pays de Lunel, en partenariat avec les Syndicats de l'Or et du Vidourle, a lancé un Plan Intercommunal d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles. Elle accompagne ainsi les communes dans leurs changements de pratiques. Une dynamique qui a réellement fonctionné puisqu'aujourd'hui toutes les communes du territoire s'engagent d'une manière ou d'une autre dans une démarche environnementale. »

Jean Charpentier,
Vice-Président délégué à la préservation des ressources naturelles et à l'environnement
Maire de Lunel-Viel

LE PÔLE SANTÉ, un équipement au service de tous

Il y a quelques mois, le Pôle Santé Professeur Louis Serre à Lunel célébrait sa dixième bougie. Cette structure a permis d'insuffler une nouvelle dynamique dans le domaine de la santé publique.

Il y a dix ans, l'hôpital public à Lunel faisait triste mine avec des services déclinant au fur et à mesure que la population croissait. En 2007, l'inauguration du Pôle santé changeait la donne. **Depuis 10 ans, l'offre de soins sur le territoire n'a cessé de s'étoffer grâce au Pôle Santé, alliant hôpital public et clinique privée Via Domitia.**

La structure dispose aujourd'hui de **5 blocs opératoires**, d'**un centre d'auto-dialyse**, d'un service de biologie, un service de radiologie avec scanner, sans oublier les urgences. La proximité du centre de secours permet de faciliter la tâche des pompiers qui ont réalisés l'an passé pas moins de 4 228 interventions.

Bientôt un centre de gérontologie

En 2017, une IRM dernière génération a fait son apparition au Pôle Santé. Cette machine de haute technicité avec des temps d'examen réduits devrait permettre plus de 11 000 examens par an. Cette année, un nouveau bâtiment accueillera l'IRM (réinstallée), d'autres spécialités

médicales ainsi qu'un Service de Soins de Suite et de Réadaptation. **D'ici 2022, un Pôle de gérontologie dépendant du Centre hospitalier (hôpital public) devrait voir le jour.**

Grâce à une offre de soins enrichie à proximité, les habitants du Pays de Lunel et des alentours n'ont plus besoin d'aller systématiquement jusqu'à Nîmes ou Montpellier.

EN CHIFFRES

Un bassin de santé de
196 000 habitants

9 000 patients
pour la clinique Via Domitia en 2016

6 spécialités principales proposées : orthopédie, ORL, viscéral, ophtalmologie, chirurgie dentaire et gastro-entérologie.

115 000 actes
du service radiologie en 2016

INFOS PRATIQUES
Pôle Santé Professeur Louis Serre,
Chemin des alicantes à Lunel

Pôle d'échange multimodal

Occitanie PAYS DE LUNEL

le Mag' répond à vos questions

Les travaux du PEM vont entraîner quelques changements dans le secteur de la gare à Lunel. Vous êtes nombreux à vous interroger sur ce projet.

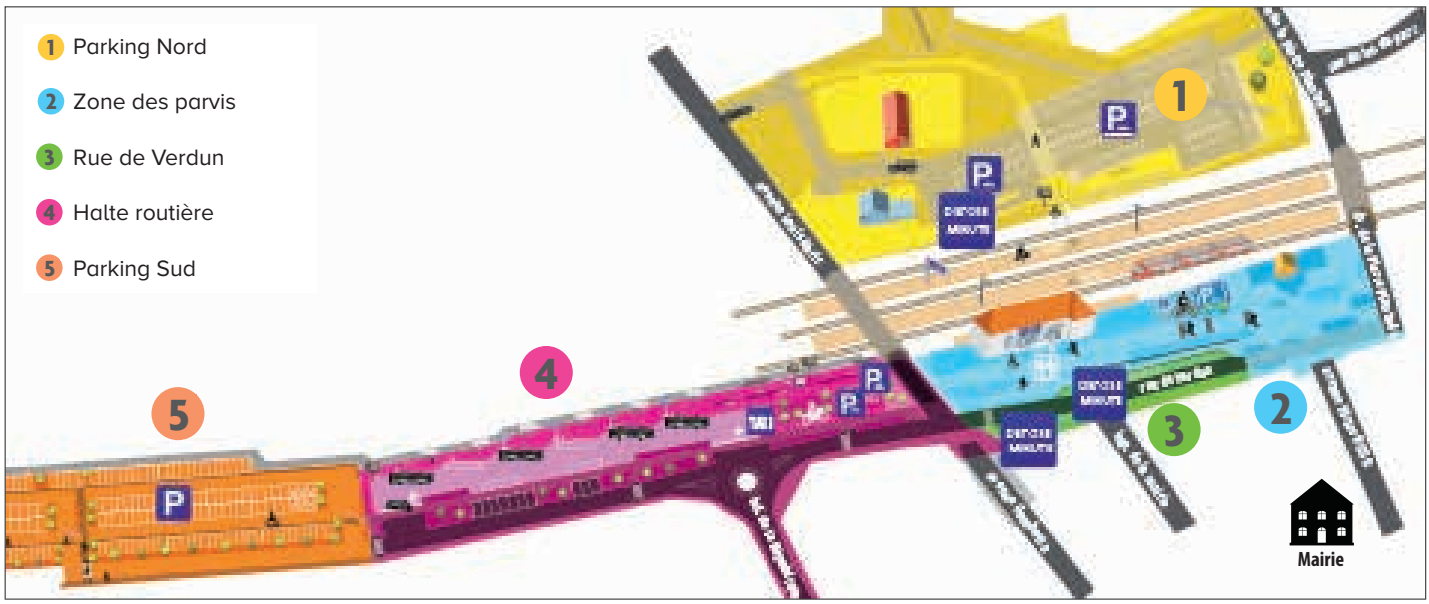

Comment accéder aux parkings pendant les travaux ?

Au cours de la première phase de travaux, dès le printemps 2018, le parking nord (1), la zone des parvis (2) ainsi que la rue de Verdun (3) ne pourront plus accueillir de stationnement. Durant cette période, le parking sud (5), accessible depuis le boulevard de la République, sera ouvert et agrandi provisoirement pour garantir la même capacité d'accueil.

Combien de temps vont durer les travaux ?

Les travaux s'étalent sur deux grandes phases : une première concernera le parking nord (1), la zone des parvis (2) et la rue de Verdun (3), (du printemps 2018 au début de l'année 2019) et une deuxième phase concernant une nouvelle halte routière (4) et le parking sud (5), (à la suite et jusqu'au début de l'année 2020).

Les parkings seront-ils gratuits ?

À terme, tous les parkings du PEM seront réaménagés. Au total, 500 places de stationnement seront disponibles gratuitement.

Quelles améliorations seront apportées à la rue de Verdun ?

La circulation piétonne sera améliorée grâce à des trottoirs plus larges, rendant l'accès à la gare accessibles aux personnes à mobilité réduite. D'ailleurs, un ascenseur sera installé pour accéder à la gare depuis la rue de Verdun.

Le chiffre du mois

15

C'est le nombre de communes du Pays de Lunel accessibles aux personnes à mobilité réduite en transport en commun. En effet, toutes les communes sont équipées d'au moins un arrêt accessible.

LIGNE

5

transports INTERCOMMUNAUX

À partir de ***1,10 euros***
par jour

Tarif unique toute la journée

Des correspondances TER
sur l'ensemble du Pays de Lunel

8 allers-retours par jour
du lundi au samedi

ST-SÉRIÈS — 2 ARRÊTS
> MAIRIE
> ROUTE DE LUNEL

SATURARGUES — 2 ARRÊTS
> LES FANS
> MAIRIE

VILLETELLE — 3 ARRÊTS
> LES GARRIGUES
> MAIRIE
> LES COMBES NOIRES

ST-SÉRIÈS À 22 MIN DE LUNEL
*MONTPELLIER ET NÎMES EN - DE 40 MIN**

LUNEL — 5
GARE
RÉPUBLIQUE
PORTES DE LA MER...

* En TER

+ d'infos :
www.payslunel.fr > se déplacer

5 LIGNES INTERCOMMUNALES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE LUNEL

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES
se met à la page du numérique

Le début d'année 2018 marque un nouveau virage numérique pour le réseau : renouvellement du parc informatique, acquisition de supports numériques. L'objectif : fournir à tous les habitants du territoire des services similaires.

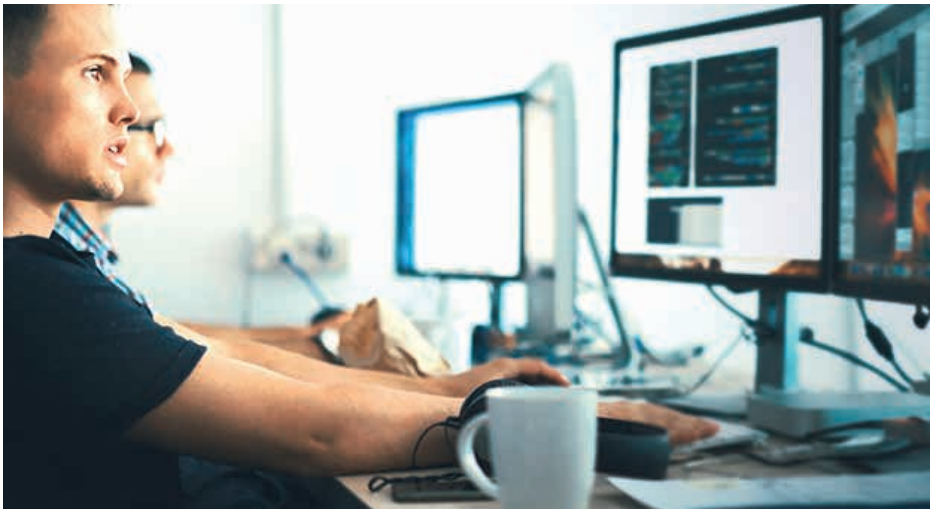

Le réseau des médiathèques regroupe aujourd'hui 12 médiathèques et bibliothèques au Pays de Lunel qui disposent d'au moins un poste informatique professionnel plus ou moins ancien. En janvier tout le parc (unités centrales et imprimantes) a été renouvelé pour garantir un fonctionnement homogène et optimal. Les usagers bénéficient déjà de ces nouveaux postes.

De nouveaux supports numériques vont être mis en place au fur et à mesure de l'année comme des tablettes sous Android ou iOs.

Des ateliers seront organisés pour découvrir cet outil, ses applications et comprendre son fonctionnement. Des liseuses vont permettre d'élargir l'offre documentaire avec un confort de lecture notamment pour le public sénior. L'achat de livres numériques, concernant entre autres les best-seller/nouveautés, réduira l'attente pour les usagers. Une caméra numérique offrira la possibilité de filmer et mettre en ligne sur le portail documentaire ou les réseaux sociaux des conférences et rencontres d'auteurs par exemple.

L'accès au numérique pour tous

La technologie sera aussi ludique avec l'achat de deux types de consoles de jeux vidéo avec téléviseurs et chariots de transport. Les novices pourront participer à des ateliers de découverte et les passionnés à des tournois.

L'accessibilité numérique sera également améliorée avec 2 grands écrans, un au pôle multimédia et un au pôle adulte, pour les personnes atteintes de difficulté visuelle. Deux loupes électroniques faciliteront la lecture des périodiques pour ce public.

Au sein de la médiathèque intercommunale, les deux automates de prêt ont été changés au profit de machines davantage interactives qui permettront de prolonger le prêt mais aussi de consulter le programme des animations du réseau. L'accès au wifi sera étendu pour assurer une connexion de qualité au public.

L'une des dernières étapes de ce projet d'envergure sera la mise en place d'un portail documentaire web commun à tout le réseau.

EN CHIFFRES

58
postes informatiques

13
imprimantes laser

24
tablettes

20
liseuses

2
consoles de jeux et
2 téléviseurs dédiés

2
écrans à large diagonale

2
loupes électroniques

1
caméra numérique

Coût total prévisionnel :

111 040 EUROS HT

financé à **80%** par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Conseil Régional et l'Europe (LEADER)

« Ce nouvel élan numérique permet de donner les moyens aux usagers quel que soit leur âge ou leur commune de s'approprier les nouveaux outils tout en étant accompagnés. Notre objectif est d'offrir un service similaire et performant dans toutes les bibliothèques et médiathèques du réseau. L'accès au numérique permet à tous de ne pas rester éloigné de la culture et de la technologie. Ce virage numérique est possible notamment grâce aux compétences et à l'implication des agents. »

Henry Sarrazin,
Vice-Président délégué aux actions culturelles et aux nouvelles technologies

À noter dans vos agendas :
À vos côtés au quotidien

De plus en plus de démarches administratives peuvent se faire sur internet notamment sur le portail https://www.service-public.fr/. Vous pouvez renouveler votre carte nationale d'identité, votre passeport, votre permis de conduire ou votre certificat d'immatriculation (ex-carte grise). Les actes d'état civil courants peuvent aussi s'obtenir en ligne sur le site www.acte-etat-civil.fr. En matière de santé, vous pouvez suivre le remboursement des factures de soins ou le paiement d'indemnités journalières sur www.ameli.fr

Pour vous aider dans toutes ces démarches, le réseau des médiathèques et bibliothèques vous accompagne une fois par mois, le vendredi de 10 h à 12h et de 15h à 18h. Prochains rendez-vous : 9 février, 9 mars, 6 avril.

VIAVINO

Au menu des ateliers du goût

Que vous soyez néophyte ou connaisseur, Marie-Hélène Dal Cin, œnologue-sommelière de Viavino, vous invite à participer à deux ateliers aux saveurs hivernales.

« Éveil des papilles autour du vin et du fromage »

Samedi 10 et dimanche 11 février à 11h

En cette période hivernale, venez vous réchauffer le corps et l'esprit avec un atelier dégustation autour du fromage. L'Atelier du Goût de Viavino vous propose de découvrir les cuvées originaires du Pays de Lunel sous un autre jour tout en plongeant dans le vaste univers du fromage.

Qu'ils soient élaborés à partir de lait de brebis ou de chèvre, à pâtes pressées ou à croûtes fleuries, les fromages dégustés s'accorderont à merveille avec les vins soigneusement choisis par l'œnologue-sommelière de Viavino. Laissez-vous surprendre, fourchettes à la main, en vous délectant de notes aromatiques de curry, d'épices douces où l'action du temps rime avec patience…

Cet atelier est réalisé en partenariat avec Béatrice Alcon du « B.Alcon Gourmand » de Lunel, la boutique-vins de Viavino et les cuvées des vignerons du Pays de Lunel.

Tarif : 19 € par personne
Réservation conseillée (maximum 15 personnes)

« Tout schuss sur le Jura et la Savoie »

Samedi 24 et dimanche 25 février à 11h

Les ateliers des « Saveurs Saisonnières » ont pour but de valoriser les cuvées originaires du Pays de Lunel tout en découvrant les vins d'autres terroirs viticoles français. La première édition de l'année sera consacrée aux magnifiques vins produits dans le Jura et en Savoie.

Venez-vous laisser charmer entre autre par les célèbres vins de Poulsard ou bien de Savagnin, cépage blanc emblématique des réputés vins jaunes élevés sous voile du Jura : il allie l'intensité aromatique des épices et du rancio de la noix à la puissance et à la garde dans le temps… Et découvrez bien sûr la Savoie à travers sa Jacquère ou sa Mondeuse, cépages traditionnels du vignoble aux notes raffinées et typiques de leur terroir…

Toutes les cuvées dégustées sont accompagnées d'une ardoise dégustation de mets concoctés avec le « B.Alcon Gourmand » de Lunel. Les vins de cet atelier sont proposés en partenariat avec la cave « Tradition et Bon Goût français » à Lunel, la Boutique-vins de Viavino et les vignerons du Pays de Lunel.

Tarif : 35 € par personne
(3 séances : 90 € par personne)
Réservation conseillée
(maximum 15 personnes)

INFOS PRATIQUES
Réservation conseillée au **04 67 83 45 65**
ou atelierdugout@viavino.fr
www.viavino.fr

Viavino, pôle œnotouristique

À noter dans vos agendas :
Les Vins'dredis de Viavino
Vendredi 16 février de 19h à 23h
Découvrez 2 vignerons du Pays de Lunel
+ d'infos : 04 67 83 45 65 - contact@viavino.fr
Pass dégustation : 6 € (verre sérigraphié + 3 dégustations)

 L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

Vèrévin 2018 : le concours d'affiche est lancé

Pour la 4ème année, l'association Vèrévin fait appel à vos talents pour imaginer la nouvelle affiche de l'événement qui aura lieu le 5 mai à Campagne.

Chaque année, l'association Vèrévin organise début mai une journée de découvertes et de dégustations dans un esprit festif. Leur objectif : promouvoir les vins et produits du terroir. Vous avez un brin de talent et d'imagination et vous souhaitez participer à ce projet porté par des bénévoles ? Réalisez l'affiche de l'édition 2018 en respectant quelques consignes et envoyez-la avant le 10 février aux organisateurs.

Modalités de participation

Votre affiche devra retranscrire l'esprit de la manifestation Vèrévin. Pour vous en imprégner, n'hésitez pas à consulter des photos et les modèles des années précédentes.

Envoyez le bulletin de participation téléchargeable sur le site de Vèrévin par mail à verevin@hotmail.fr

Les projets seront à expédier avant le 10 février à l'adresse suivante :
Madame Bérengère DURAND
20 avenue des Figairettes
34160 CAMPAGNE

Format et contenu

L'affiche sera réalisée sur papier de format A3, de type portrait, en couleur suivant toute technique, peinture, dessin, informatique... Elle devra être adressée sur un support rigide non pliable (type carton) et accompagnée d'un support informatique (CD) pour les projets réalisés sur ordinateur.
Pensez à prévoir un système d'accrochage au dos de l'affiche et en haut et en bas de l'affiche un bandeau de 5cm pour insérer le nom de la manifestation, la date et les logos des sponsors de la manifestation ainsi que les mentions légales.

Le gagnant

Le nom du lauréat apparaîtra sur l'affiche 2018 ainsi que sur les programmes. La récompense au gagnant sera une prime de 200 euros et une invitation à la journée Vèrévin 2018 pour 1 personne.

Affiche réalisée par Hervé Pene, lauréat du concours Vèrévin 2017

INFOS PRATIQUES
https://www.verevin.fr/

15

Médiathèque

Burlesque et poésie au programme d'Espectaculo Spectaculaire

La Compagnie El Triciclo propose un spectacle clownesque et poétique à la médiathèque intercommunale à Lunel, le mercredi 7 février à 15h

Dans un univers de cirque ancien, deux artistes de rue, Carlotta et Dolo, se donnent corps et âme dans leur spectacle dans lequel se mêlent magie, danse voltige, chant, animaux sauvages et ventriloquie... Sortis tout droit des films chaplinesques, ces deux personnages décalés nous entraînent dans leur folie burlesque et nous offrent un moment de partage clownesque et poétique. A travers le rire et la beauté du rien, les deux artistes nous rappellent comme il est difficile de survivre dans un monde où poésie et pauvreté n'intéressent plus personne.

INFOS PRATIQUES
À partir de 4 ans,
Sur inscription au 04 67 99 06 51
Durée : 50 min

À vos appareils photo !

Vous pouvez d'ores et déjà affuter vos appareils. Dès le 6 mars, vous pourrez vous inscrire au nouveau concours photo de la médiathèque sur le thème « **Quand la nature reprend ses droits** ». Photographiez la nature dans toute la force de son combat face à la civilisation.
Plus d'infos dans le Mag' de mars.

Coup de du réseau

A Silent Voice

Yoshitoki Oima ;
traduit du japonais
par Géraldine Oudin
Ki-oon, 2015
Manga ados en 7 tomes.

Shoko Nishimiya est née sourde. Son père vit mal ce handicap et l'abandonne, laissant sa mère l'élever seule. Quand Shoko intègre une nouvelle école, elle fait au mieux pour s'adapter ; mais malgré tous ses efforts, le quotidien est rude. Elle subit les moqueries puis le harcèlement de Shoya Ishida, le leader de la classe. Un jour, Shoya dépasse les limites de l'acceptable et la famille de Shoko porte plainte... Un manga original qui réussit avec brio à parler de handicap de manière juste et touchante.

Disponible à la médiathèque intercommunale, BD SIL 1

Par Juliette Bodaine, responsable du pôle adulte

AMBRUSSUM

« FAITES VOS VOEUX ! » : des ateliers autour des divinités romaines

Après quelques semaines de fermeture hivernale, Ambrussum propose lors des vacances de février, aux enfants de 6 à 14 ans de commencer l'année sous l'œil bienfaiteur des dieux et déesses de l'Antiquité romaine.

Vous connaissez sans doute Jupiter, Vénus et Neptune mais au temps des Romains, on cherchait la protection des dieux pour toutes les choses du quotidien et parfois même les plus improbables ! Avez-vous déjà entendu parler de Somnus, dieu du sommeil ? De Robigus, dieu qui protégeait le blé ? Ou de Cardea, déesse des « gonds » qui a le pouvoir d'ouvrir et fermer les portes ? Ou encore de Fama, déesse des ragots et de la renommée ? Et Laverna, protectrice des voleurs ?

À Ambrussum, il semblerait que l'on honorait également une certaine Fortuna.
Les archéologues ont retrouvé un autel qui lui était dédié et sur lequel une habitante avait laissé un message à l'attention de la déesse. Loin des magnifiques temples à colonnes, il y a en effet bien d'autres façons de prier les dieux : autels, messages, offrandes ... Tous ces rituels étaient très fréquents au quotidien et les archéologues parviennent à en retrouver les traces.

Des messages à graver

Une fois que l'on saura quel dieu honorer pour quel bienfait et comment lui transmettre un message, chacun pourra modeler un petit autel en argile dans lequel il gravera le voeu de son choix à l'attention du dieu en question. Une fois à la maison, il n'y aura plus qu'à croiser les doigts !

INFOS PRATIQUES

Les 20, 21, 22, 23, 27, 28 février et 1er et 2 mars, de 10h30 à 12h30
Pour les 6 - 14 ans - Tarif : 5€
Inscription obligatoire :
04 67 02 22 33
ou ambrussum@paysdelunel.fr

Horaires d'ouverture du musée pendant les vacances : tous les jours de 14h à 17h30, sauf le lundi. Site archéologique et musée en accès libre et gratuit

Pendant les vacances, apportez une touche de fantaisie à votre visite en vous procurant le livret-jeux « Chasse au trésor » à l'accueil du musée (tarif : 5€)

LES RENDEZ-VOUS D'ICI

BOISSERON

11/02 > 12H

Spectacle et repas dansant pour la Saint-Valentin

Lieu : Salle des fêtes

Soirée organisée par les Fétérans, en présence de Gilles Pellegrini.

Tarif : 35 € (repas + spectacle)
+ d'infos : 06 86 14 86 49

LUNEL

Jusqu'au 02/03

Exposition « Le regard vagabond »

Lieu : Le Bocal

Les photographies de Betty Dupré abordent plusieurs thèmes, dont la flore, la mer, la ville, l'architecture ou celui du balcon.

Entrée libre & gratuite
+ d'infos : 04 67 87 84 19

Jusqu'au 02/03

Exposition « En vol & en chant »

Lieu : Musée Médard

Entrée libre & gratuite
+ d'infos : 04 67 87 83 95

06/02 > De 10H à 12H

Atelier multimédia

Lieu : Médiathèque intercommunale

Utiliser un scanner pour numériser une photographie ou document écrit.

Sur Inscription au 04 67 99 06 51, multimedia.mediathequepaysdelunel.fr ou directement au pôle multimedia (2ème étage).

07/02 > De 10H à 12H

Les petits bibliophiles : le papier marbré

Lieu : Musée Médard

Les enfants apprendront à créer des volutes, des arabesques, des entrelacs à la surface de l'eau avec des gouttes d'encre. Ces motifs qu'ils transporteront sur le papier deviendront de véritables créations artistiques qu'ils pourront emporter.

À partir de 7 ans
Gratuit sur inscription, dans la limite des places disponibles
+ d'infos : 04 67 87 83 95

07/02 > De 10H à 12H

Atelier multimédia

Lieu : Médiathèque intercommunale

Obtenir les bons gestes pour transférer ces documents de son smartphone à son ordinateur.

8 participants - Public adulte
Sur Inscription
au 04 67 99 06 51,
multimedia.mediathequepaysdelunel.fr

07/02 > 15H

Espectaculo Spectaculaire

Lieu : Médiathèque intercommunale
Voir page 16

09/02

> De 9H à 12H et de 14H à 18H

Atelier multimédia À vos démarches !

Lieu : Médiathèque intercommunale
Voir page 13

10, 17 et 24/02

Visite guidée

Lieu : Musée Médard

Sans réservation, dans la limite des places disponibles. Gratuit
+ d'infos : 04 67 87 83 95

10/02 > De 10H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H30

Atelier Les petits papiers

Lieu : Médiathèque intercommunale

L'artiste Frédérique Chevé vous accompagne pour créer des associations de différents matériaux à l'aide de la couture.

Public familial. Entrée libre

10/02 > De 10H30 à 12H30 et de 14H à 17H

Cours de dessin : esquisse d'oiseaux d'après modèle

Lieu : Musée Médard

Animé par Karine Castelnau, dessinatrice et plasticienne. À partir de quelques oiseaux empaillés, l'intervenante propose de goûter aux plaisirs de la mise en couleurs en s'inspirant de planches illustrées d'ouvrages du musée.

Public adulte
Gratuit sur inscription
+ d'infos : 04 67 87 83 95

11/02 > 15H

Concert de Chicuelo II & le Chœur Escandihado

Lieu : Salle Georges Brassens

Dans le cadre de D'hiver et d'accords, avec la soprano Cécilia Arbel et le ténor Nicola Gambotti. Bien que le fil conducteur de ce concert soit « Corrida & Lyrique », les artistes sauront sans peine s'ouvrir à d'autres explorations musicales.

Entrée sur invitations gratuites à retirer la veille du concert à l'Espace Feuillade
+ d'infos : 04 67 87 84 19

14/02 > De 10H à 12H

Atelier multimédia Ma première adresse mail (niveau 1)

Lieu : Médiathèque intercommunale

8 participants - Public adulte. Sur Inscription au 04 67 99 06 51, multimedia.mediathequepaysdelunel.fr ou directement au pôle multimedia (2ème étage). *Reservé aux abonnés.*

14/02 > 16H30

Heure du conte en langue des signes

Lieu : Pôle jeunesse- Médiathèque intercommunale

À partir de 4 ans
Entrée libre, la présence des parents n'est pas obligatoire.

15/02 > 18H30

Functioning desorder : la conférence

Lieu : Espace Louis Feuillade

Charlotte Caragliu intervient sur les sujets autour desquels s'articule sa démarche artistique.

Entrée libre & gratuite dans la limite des places disponibles
+ d'infos : 04 67 87 84 19

16/02 > 20H

Conférence philo-foraine « Le bonheur est-il dans le prêt ? »

Lieu : Médiathèque intercommunale

Par Alain Guyard - En partenariat avec les ATP

Public adulte - Entrée libre dans la mesure des places disponibles.
Durée : 1h
+ d'infos : 04 67 99 06 51

17/02 > De 14H à 17H

Repair' Café

Lieu : Maison Jean-Jacques Rousseau

Vous savez bricoler et réparer ? Vous avez des objets à réparer (petits appareils électriques, des petits meubles, des vélos, des vêtements, des jouets) ? Venez à cette rencontre partager votre temps et/ ou votre savoir-faire !

Entrée libre
+ d'infos : 04 67 87 83 06

17/02 > 14H

Déambulation

Mémoires de la cité

Lieu : départ des Caladons

Suivez les voyageurs-aventuriers burlesques de la Compagnie Altaïr dans les rues de la ville pour revivre les événements, les légendes..., tout ce qui fait le Lunel d'Autrefois. La déambulation se fera en musique et en danse, avec des marionnettes géantes qui emmèneront le public jusqu'à l'Espace Castel avant une projection d'un documentaire sur la Ville réalisé à partir de témoignages de Lunellois.

Gratuit

Du 20 au 24/02

> De 10H à 12H

Ateliers jeunesse

Lieu : Médiathèque intercommunale

Viens découvrir l'univers de la robotisation, de la programmation et l'impression 3D avec les petits débrouillards

10 enfants de 8-12 ans
Sur réservation
+ d'infos : 04 67 99 06 51

23/02 > De 15H à 17H

Jouons ensemble !

Lieu : Médiathèque Intercommunale

Venez jouer en famille ou entre amis. Jeux d'adresse, jeux géants, jeux pour découvrir le monde et jeux pour rire...

À partir de 8 ans - Entrée libre

Jusqu'au 18/02

Exposition

« Functioning desorder »

Lieu : Espace Louis Feuillade

Entrée libre & gratuite
+ d'infos : 04 67 87 84 19

18/02 > 15H

Concert de l'Harmonie de l'École de musique de Lunel

Lieu : Salle Georges Brassens

Ce rendez-vous « D'hiver et d'accords » met à l'honneur Flavien Croze au trombone à coulisse. Ce jeune Lunellois, issu de l'école de musique, poursuit actuellement ses hautes études musicales au Conservatoire Darius-Milhaud d'Aix-en-Provence. Il sera accompagné par l'harmonie de l'école de musique de Lunel sur un programme de musique latine.

Entrée sur invitations gratuites à retirer la veille du concert à l'Espace Feuillade
+ d'infos : 04 67 87 84 19

21/02 > De 10H à 12H

Les petits bibliophiles : carnet du petit naturaliste

Cet atelier emmènera les enfants sur les pas de Georges-Louis Leclerc, Comte de Buffon, qui fut naturaliste, mathématicien, biologiste, cosmologiste, philosophe et écrivain français. En prélude, les enfants visiteront l'exposition pour trouver des idées à mettre dans leurs carnets de naturalistes qu'ils réaliseront ensuite.

À partir de 7 ans - Gratuit sur inscription, dans la limite des places disponibles
+ d'infos : 04 67 87 83 95

21/02 > 15H

Jeune public

« Pierre and the loup»

Lieu : Salle Georges Brassens

Par la Compagnie des Doigts Lourds. Version entièrement nouvelle du célèbre conte russe, l'histoire est la même, mais la musique inédite. Une histoire qui ressemble à s'y méprendre à l'originale, exception faite de l'écriture jazz.

À partir de 4 ans. Durée : 50 min
Tarifs de l'Art de Thalie
+ d'infos : 06 61 56 88 42

Du 24/02 au 25/03

Exposition

« En villes »

Lieu : Espace Louis Feuillade

La peinture de Laurent Martin explore nos vies urbaines et met en scène la ville comme une personne.

Vernissage 22/02 à 19h
Entrée libre & gratuite.
+ d'infos : 04 67 87 84 19

25/02 > 15H

Concert B-Swing

Lieu : Salle Georges Brassens

Dans le cadre de « D'hiver et d'accords », découvrez B-Swing, quatre talentueux musiciens réunis ici par amour du jazz.

Entrée sur invitations gratuites à retirer la veille du concert à l'Espace Feuillade
+ d'infos : 04 67 87 84 19

SAINT-CHRISTOL

Jusqu'au 26/03

Exposition

Marc Guyot

Lieu : Viavino

Une exposition haute en couleur, aux airs de fêtes et de Camargue, dans l'espace Terroir. Marc Guyot garde pour lui, bien enfoui sous son pinceau, la chaleur métallique de l'été. Il possède cette lumière comme une brûlure de naissance qui irradie ses toiles.

Exposition visible du mardi au samedi de 10h à 18h

SAINT-SÉRIÈS

10/02 > 18H

Conférence diaporama

Lieu : La Volta

Par Mireille Sanchez. Cycle : les Grands Sanctuaires de la Grèce Antique, 2° Olympie, sanctuaire panhellénique

Participation 3€
+ d'infos : 04 67 86 09 00

10/02 > 9H30 OU 10H30

Les rencontres musicales de Mano

Lieu : Bibliothèque

Par Marie-Aude Lacombe, musicienne et chanteuse. Ce temps musical est un moment de plaisir et de partage où tout le monde est amené à participer. Une occasion privilégiée pour les parents d'accompagner l'enfant dans son éveil à la musique.

Public de 6 mois à 3 ans
Sur inscription. Durée : 45 min

SATURARGUES

18/02 > 18H

Loto de la St-Valentin

Lieu : Salle Michel Galabru

VILLETELLE

Samedi et dimanche > 15H

Visites guidées

Lieu : Ambrussum

+ d'infos : 04 67 02 22 33

VIAVINO

PÔLE ŒNOTOURISTIQUE

PASS DÉGUSTATION 6 €

LES VINS'DREDIS

19h - 23h

SOIRÉES DÉCOUVERTE // 3 CUVÉES PAR DOMAINE

16 FÉVRIER
23 MARS
20 AVRIL

dans la capitelle de Viavino
ambiance cosy
et musicale

PRODUITS DU TERROIR

ENTRÉE LIBRE

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

www.viavino.fr
80, chemin de Vérargues
A9 - Sortie 27 direction Sommières
SAINT-CHRISTOL I HÉRAULT
04 67 83 45 65 - contact@viavino.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE LUNEL

www.paysdelunel.fr